



L'histoire appliquée et l'histoire universitaire à Parcs Canada

Dianne Dodd

Volume 57, numéro 1, été 2003

L'histoire « publique » : un enjeu pour l'histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008356ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008356ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dodd, D. (2003). L'histoire appliquée et l'histoire universitaire à Parcs Canada. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57(1), 91–100.
<https://doi.org/10.7202/008356ar>

L'histoire appliquée et l'histoire universitaire à Parcs Canada¹

DIANNE DODD
Parcs Canada

AVEC LA HAUSSE DE LA POPULARITÉ DE L'HISTOIRE, il est plus important que jamais que les historiens universitaires, en particulier les spécialistes de l'histoire sociale, collaborent avec les historiens publics pour faire entendre les voix oubliées du passé dans les lieux historiques, les musées, sur Internet, dans les chaînes spécialisées d'histoire et dans les écoles. Il n'est cependant pas facile de jeter des ponts, surtout quand chacun entretient une vision stéréotypée de l'autre. Dans le secteur public, on considère parfois les historiens universitaires comme des intellectuels enfermés dans leur tour d'ivoire, loin des pressions politiques normales d'un monde où les perceptions du passé sont conditionnées par divers groupes. Au pire, ces « excentriques », travaillant en vase clos, recourent à un langage délibérément hermétique, émaillé de jargon, compréhensible seulement pour eux-mêmes et une coterie de collègues. Du côté universitaire, on considère les historiens publics comme obsédés par les détails de l'architecture, des documents et des artefacts, au point d'être incapables d'en analyser la signification plus profonde. Pire encore, ils simplifient des idées complexes, ne jouissent pas d'une véritable autonomie qu'autorise un poste permanent à

1. Je voudrais remercier ma collègue, Catherine Cournoyer, pour sa collaboration.

l'université et se mettent trop facilement à plat ventre devant leurs maîtres politiques.

Comme toute caricature, ces deux points de vue contiennent une part de vérité, mais ils déforment la réalité plus qu'ils ne la révèlent. Les historiens universitaires subissent la pression de leurs étudiants, des organismes de subventions et des universités qui leur versent leur salaire, elles-mêmes étant financées par les deniers publics. Bien que l'historien universitaire succombe parfois aux attraits d'un langage spécialisé, ce qui compte davantage, ce sont ses démarches créatrices qui permettent de faire progresser notre compréhension du passé et d'élaborer une historiographie à laquelle puisent les éducateurs et les vulgarisateurs. Et, fait encourageant, quelques universitaires sortent maintenant de leur tour d'ivoire. Les historiens publics, comme ceux de Parcs Canada, jouent un rôle différent, mais tout aussi important. Non seulement ils et elles enrichissent la connaissance par leurs propres recherches dans des domaines spécialisés comme l'archéologie, l'histoire de l'architecture et du bâti et des « paysages culturels », mais ils peuvent jeter un pont fort utile entre l'historien universitaire et l'amateur d'histoire. Mon expérience m'a ainsi démontré qu'il était possible — voire stimulant — de traduire des idées historiographiques complexes en langage accessible à un plus grand public. Lorsque cette conversion est bien faite, le contenu n'est pas appauvri.

En ce qui me concerne, la vision commune partagée par les historiens universitaires et ceux du domaine public est plus importante que les différences entre leurs rôles. Tous partagent la conviction que l'histoire a sa place, qu'elle nous fournit une perspective, voire une certaine sagesse, qu'elle peut être tantôt une source de fierté, tantôt un sujet de honte, mais en nous renvoyant toujours à notre image comme société. Les historiens universitaires peuvent aider à faire comprendre l'importance de l'histoire de multiples façons, mais j'aimerais en indiquer deux, par rapport au programme de Parcs Canada. En premier lieu, les historiens universitaires peuvent participer à la mise en nomination de personnes, de lieux ou d'événements pour désignation nationale. En second lieu, ils peuvent collaborer avec leurs collègues du secteur public en examinant des rapports de recherche de même qu'en participant à des commémorations publiques.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a été créée en 1919 pour conseiller le ou la ministre responsable, sur la commémoration de personnes, de lieux et d'événements

notables dans l'histoire du Canada. Bénéficiant d'une représentation régionale équilibrée de spécialistes du patrimoine et de l'histoire, auxquels s'ajoutent des représentants des Archives nationales et du Musée canadien des civilisations, la Commission s'appuie sur les services de recherche assurés par Parcs Canada pour l'aider à évaluer l'importance nationale des nominations proposées, avant de formuler une recommandation à la ou au ministre. La majorité des commémorations commence par la proposition d'une nomination soumise par une personne ou par un groupe du public, bien que Parcs Canada soit parfois à l'origine de nominations dans des secteurs de l'histoire jugés prioritaires ou dans le cadre de son plan de développement². Chargé d'administrer le programme des lieux et des plaques historiques, Parcs Canada confie à un de ses historiens internes la rédaction d'un rapport de recherche sur les sujets proposés. Une fois une commémoration recommandée par la Commission, et approuvée par le ou la ministre, chaque personne, lieu ou événement est ensuite identifié, au minimum, par une plaque de bronze sur sa signification historique. Jusqu'ici, le réseau englobe 1823 désignations d'importance nationale, soit 577 personnes, 891 lieux et 355 événements.

Au début des années 1990, des historiens universitaires spécialisés ont pris part à des ateliers nationaux visant à trouver de nouvelles façons de développer la commémoration des femmes dont le nombre de désignations atteint à peine 4,9 %³. Ces consultations ont donné deux résultats importants. En premier lieu, les spécialistes ont identifié les défis que pose la commémoration de l'histoire des femmes, compte tenu des critères nationaux⁴. En second lieu, ils ont défini des orientations permettant de repérer des personnes, des lieux et des événements précis à des fins de commémoration.

Ces spécialistes en sont tout d'abord arrivés à des constatations évidentes, à savoir que les femmes ont effectivement à leur actif de nombreuses réalisations historiques dignes de commémoration, mais que ces réalisations ont trop longtemps été minimisées ou carrément passées

2. Appelé Plan de réseau.

3. À comparer avec 10 % pour les Autochtones et 5 % pour les groupes ethnoculturels.

4. Les critères de désignation insistent sur l'importance nationale. Pour qu'un site soit pris en considération, il doit être associé à un aspect de l'histoire canadienne qui est d'importance nationale ; une personne à titre individuel ou comme représentant d'un groupe qui a fait une contribution exceptionnelle et durable ou un événement qui représente une action, un épisode, une expérience ou un mouvement qui ont contribué à définir le passé du Canada.

sous silence, tout en ayant été souvent accomplies dans un contexte qui leur opposait de nombreux obstacles. Ainsi, les femmes ont dû se battre doublement pour obtenir des droits fondamentaux comme le droit de vote, le droit de disposer de leur salaire ou d'aller à l'école et à l'université. Les spécialistes consultés ont aussi souligné la nécessité de tenir compte des efforts collectifs des femmes pour améliorer leur condition, tout autant que de ceux de l'élite féminine. Malgré le caractère limité des incursions des femmes dans les institutions ou mouvements à dominance masculine, dont elles étaient exclues, elles ont été très actives dans leurs propres organisations pour faire avancer leurs dossiers et priorités. Ainsi, l'histoire des femmes a obligé le programme de Parcs Canada/CLMHC à aller au-delà de la définition étroite de l'histoire conçue en terme politique, militaire et constitutionnel. Venant de spécialistes extérieurs, cette vérité fondamentale que les femmes ont fait l'histoire venait parer toute critique susceptible d'affirmer le contraire.

Les participants à l'atelier ont aussi balisé les premières étapes visant à la commémoration de l'histoire des femmes, en proposant de nouvelles recherches sur un certain nombre de sujets. Ces consultations ont abouti à des études-cadres dans les domaines suivants :

- Les femmes et le pouvoir
- Les femmes et les soins de santé
- Les femmes et le travail
- Les femmes et les sciences et la technologie
- Les femmes et l'éducation

Tous ces sujets semblaient pouvoir se prêter à des commémorations ; nous savions, en effet, que les femmes avaient été actives dans chacun de ces domaines et que chacun d'eux faisait l'objet d'une historiographie en voie de développement ou déjà étoffée. Sur la base de ces suggestions, la Commission, avec l'aide des historiens de Parcs Canada, a effectué un certain nombre de recherches fondées sur des études secondaires afin d'évaluer l'importance nationale des réalisations féminines dans chacun des secteurs d'activité proposé. Chaque étude a fourni une vaste synthèse nationale de la documentation existante, a repéré certaines commémorations possibles et a proposé des thèmes majeurs d'importance pour guider les nominations futures. En bout de ligne, tout ce travail a conduit à la désignation de personnes, d'événements et même de quelques lieux dans les secteurs de la santé, du travail, de l'éducation et du

pouvoir; on attend d'autres nominations dans le domaine de la science et de la technologie⁵.

Les études-cadres ont mis en lumière certains des défis à venir. Il est, en effet, plus difficile de commémorer des thèmes d'importance nationale liés à l'histoire sociale et qui s'étendent sur une longue période de temps que, par exemple, le lieu de naissance du fondateur d'une organisation, ou une innovation technique reliée à des travaux dans le domaine de l'ingénierie. Comment commémorer les répercussions de la technologie domestique ou du contrôle des naissances sur la vie des femmes? L'introduction de l'électricité au foyer constitue-t-elle un événement d'importance nationale? Le mouvement de contrôle des naissances? L'introduction de l'eau courante dans les foyers? Quand les répercussions sont à la fois répandues et floues, il est bien difficile de ramener toute l'attention sur une personne, un événement ou un lieu.

Notre recherche a aussi permis de faire ressortir la relation ambivalente des femmes avec les notions d'espace et d'environnement bâti si fondamentales dans le milieu patrimonial. Bien que souvent regroupées dans des lieux proches de la famille et du milieu communautaire, les femmes n'étaient manifestement pas concentrées dans un espace géographique ou même social unique. Elles étaient fortement représentées dans bien des secteurs de la société, que ce soient les classes socio-économiques, les groupes ethniques, les professions, les syndicats ou les partis politiques. Mais, à l'exception peut-être du mouvement des femmes, elles occupaient rarement des postes de direction. Quand elles étaient à la tête d'une organisation, celle-ci disposait souvent d'un budget très limité. Elles étaient rarement propriétaires d'édifices construits spécialement pour leurs propres besoins et se réunissaient plutôt dans des sous-sols d'église ou au foyer de certains membres, ne léguant ainsi qu'un patrimoine architectural limité. En bref, les femmes étaient partout, tout en n'étant nulle part. À la différence des Autochtones et des communautés ethnoculturelles qui, dans certains cas, entretiennent des rapports immémoriaux, bien que conflictuels, avec la terre, ou se sont

5. Comme exemples de commémoration des femmes et du pouvoir, citons Idola Saint-Jean, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Violet McNaughton, Helen Gregory MacGill, l'affaire « personne », l'obtention du droit de vote, la YWCA, la CWCTU et Jessie Archibald. Dans le domaine des soins de santé, il y a eu comme commémorations, entre autres, la NONIA, Helen MacMurchy, les infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada et les résidences de cinq infirmières.

installés dans des zones urbaines ou rurales distinctes, les femmes se sont rarement regroupées en un seul endroit⁶.

Dans l'étude-cadre sur les soins de santé, nous avons d'abord mis au jour trois domaines d'importance historique : les soins infirmiers, la contraception et la santé publique. Ces domaines correspondent à des sphères où les femmes ont joué un rôle historique important, sans toutefois avoir été reconnues jusque-là. Ainsi, certaines pionnières de la médecine, par exemple Maude Abbott, avaient déjà fait l'objet d'une commémoration ainsi que deux infirmières militaires seulement⁷. Étant donné que, en 1988, la Commission avait désigné un certain nombre de communautés religieuses féminines pour l'ensemble de leur contribution aux domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et des services sociaux, sans cependant faire ressortir la tradition catholique des soins infirmiers, ces communautés ont été incluses seulement dans une deuxième phase de la recherche.

Dans une étude de suivi, on a effectué un relevé des résidences d'infirmières pour les situer dans l'environnement bâti. Nous nous sommes appuyés sur le travail de l'historienne de l'architecture Annmarie Adams qui a analysé la résidence du Royal Victoria Hospital à Montréal en la situant dans le contexte de l'histoire du service infirmier et de l'architecture⁸. Adams a démontré que ces édifices constituent de rares exemples architecturaux urbains de locaux réalisés et aménagés spécialement pour les femmes, symbolisant donc la reconnaissance de la profession d'infirmière. Nous avons par la suite élaboré des critères de sélection pour trouver les résidences les plus représentatives à travers le pays. Ceux-ci stipulent, notamment, que les résidences doivent avoir été construites spécialement pour les infirmières durant la période de développement de la profession, soit de 1890 à 1939. De même, elles doivent se situer en milieu hospitalier et conserver la trace de ses trois grandes fonctions : les dortoirs, une salle de récréation et (pour les édifices plus récents) du matériel didactique. Ces bâtiments, qui ont abrité à la fois les

6. Fait non surprenant, la majorité des commémorations dans l'histoire autochtone portent sur des lieux, alors que la majorité de celles de l'histoire des femmes touchent des personnes.

7. Il s'agissait de Georgina Fane Pope qui, en 1908, est devenue la première infirmière en chef du Canada au Service de santé de l'Armée royale canadienne, ce qui l'a amenée à servir au cours de la Guerre des Boërs, et du major Margaret C. Macdonald, infirmière en chef du Service infirmier canadien durant la Première Guerre mondiale.

8. Annmarie Adams, « Rooms of Their Own : The Nurses' Residences at Montreal's Royal Victoria Hospital », *Revue de l'histoire de la culture matérielle*, 40 (1994) : 29-41.

infirmières en chef et les simples infirmières, demeurent un lieu important d'identification professionnelle. Les résidences d'infirmières représentent en fait des exemples de choix tant sur le plan de la formation qu'en tant qu'illustration des efforts collectifs consentis par ces femmes pour façonner leur rôle au chapitre des soins de santé. L'enquête à l'échelle du pays a aussi permis de constater d'importantes variations régionales et culturelles quant au style de logements à l'usage des infirmières, notamment dans les petites localités et les hôpitaux catholiques. Dans ces hôpitaux, où des communautés religieuses dominaient depuis longtemps le champ des soins infirmiers, on retrouvait surtout des couvents ou des maisons transformées, et ce, jusqu'à beaucoup plus tard au xx^e siècle. C'est lorsque les communautés religieuses ont commencé à perdre leur rôle dominant dans le milieu des soins infirmiers qu'il a fallu ajouter des logements pour le nombre croissant d'étudiantes laïques. Les dissimilitudes sur le plan des formes architecturales entre les résidences au Canada anglais et au Canada français reflétaient clairement les différences entre la tradition anglophone protestante, inspirée par Florence Nightingale, et le modèle de soins infirmiers inspiré de la tradition franco-catholique⁹. Des études récentes en histoire des soins infirmiers ont cependant remis en question l'opinion antérieure voulant que ces deux modèles de soins infirmiers soient séparés et complètement distincts. Rejetant la notion un peu absurde selon laquelle Florence Nightingale aurait, à elle seule, révolutionné les soins infirmiers, des historiens ont fait ressortir qu'en réalité elle avait été fortement influencée par le modèle catholique de soins infirmiers dont bénéficiaient depuis des siècles les hôpitaux en Amérique du Nord et en Europe. Cela dit, il est également manifeste que le modèle franco-catholique de la religieuse infirmière, qui opérait dans un milieu nord-américain à prédominance anglophone, a été à son tour fortement influencé par les réformes de Nightingale, notamment en ce qui concerne la formation des infirmières laïques. Malgré ces nuances, toutefois, il subsiste des différences notables dont témoigne l'architecture. Alors que les hôpitaux protestants anglophones ont construit des résidences impressionnantes,

9. Sioban Nelson, *Say Little, Do Much: Nurses, Nuns and Hospitals in the Nineteenth Century* (Philadelphie, Presses de l'Université de Pennsylvanie, 2001); Micheline Dumont, *Les religieuses sont-elles féministes?* (Montréal, Bellarmin, 1995); Brigitte Violette, «Étude synthèse sur l'action des congrégations religieuses de femmes dans le domaine de la santé au Québec (1639-1962)», *Rapport au feuillet de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada* ([Québec], Parcs Canada, Centre de services du Québec, août 2001), 152-170.

souvent inspirées d'une architecture résidentielle, pour attirer des jeunes femmes respectables vers une profession qui avait connu de mauvais jours et avait été associée au travail de domestique, de telles mesures n'étaient pas vraiment nécessaires en milieu catholique, où les sœurs s'étaient acquises depuis longtemps une excellente réputation d'infirmières et pouvaient utiliser les locaux existants dans les couvents.

Parmi les cinq résidences d'infirmières choisies comme lieu de commémoration en 1997, deux représentent la tradition hospitalière catholique : la résidence de l'école d'infirmières de Saint-Boniface, construite en 1928 par les Sœurs grises, et le Pavillon Mailloux de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, édifié en 1939, et qui porte le nom de mère Élodie Mailloux, Sœur grise de Montréal et fondatrice de l'une des premières écoles francophones d'infirmières en 1897. Soulignons que cette école a commencé à recevoir des étudiantes laïques dès 1899. S'il faut tenir compte de la diversité, il faut aussi reconnaître que les édifices attrayants construits spécialement aux fins de la commémoration constituent le meilleur choix, car ils offrent de larges possibilités d'interprétation, sont des modèles exemplaires de l'architecture destinée aux femmes et concrétisent, sur le plan visuel, la reconnaissance symbolique de professions dominées par les femmes¹⁰.

Nous avons aussi examiné la question des réalisations des femmes dans le domaine de la santé au niveau national. À l'exception de quelques femmes remarquables, ces réalisations se concentrent souvent au niveau de la communauté ou de la province où elles ont fait l'objet de moins de discrimination. De toute évidence, les Infirmières de l'Ordre de Victoria (VON) constituent une organisation nationale, comme la plupart des communautés religieuses qui ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'une commémoration¹¹. Il ne fait pas de doute que des ordres tels les Sœurs de la Charité et les Sœurs de Sainte-Anne, qui ont établi des missions, des hôpitaux et des écoles à travers le pays, ont eu des répercussions nationales. L'étude sur les soins de santé a par ailleurs identifié les soins infirmiers dans les régions isolées comme un des secteurs où les femmes étaient fortement représentées. En fait, l'étude a bien montré

10. Dianne Dodd, « Nurses' Residences: Using the Built Environment as Evidence », *Nursing History Review*, 9 (2001): 185-206.

11. Cela se reflète dans les commémorations passées à l'échelle nationale comme la St. Ann's Academy, aussi bien la maison mère que l'école des filles pour les Sœurs de Sainte-Anne à Victoria (C.-B.), l'Hôpital des Sœurs grises à Montréal et le Couvent des Sœurs grises à Saint-Boniface (Manitoba).

que l'ensemble des infirmières, ainsi que des réformatrices féminines qui ont organisé des postes de soins infirmiers dans des régions isolées à l'échelle provinciale ou locale, ont considérablement aidé les populations isolées qu'elles ont servies, tout en influençant de façon notable la formation de l'État-providence¹². Et pourtant, il n'y avait aucune organisation nationale pour les représenter. C'est ainsi que la Newfoundland Outport Nursing and Industrial Association (NONIA) a été choisie comme l'exemple le plus représentatif de ce phénomène social présent à la grandeur du pays. Des recherches ont également été effectuées relativement aux infirmières de colonie, un système mis en place au Québec dans les années 1930, par l'entremise de la nomination du Dispensaire de La Corne, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce bâtiment, qui servait à la fois de résidence et de clinique pour l'infirmière affectée à ce territoire, est typique du réseau de cliniques établies par le gouvernement provincial entre 1930 et 1970 et était l'un des mieux conservés. Le bâtiment évoque le courage des infirmières qui ont prodigué des services de santé étendus à des populations isolées dans des conditions extrêmement difficiles. Leur travail a non seulement soutenu la colonisation, mais il a aussi souligné les besoins au chapitre des soins de santé, élargi le rôle des femmes dans ce secteur et amené les gouvernements à consacrer plus d'argent à la santé¹³. Les infirmières de colonie illustrent particulièrement bien comment les instances gouvernementales « ont permis » aux infirmières d'effectuer le travail des médecins, spécialement en ce qui concerne la profession de sage-femme, sans pour autant leur accorder le salaire, la reconnaissance ou l'autorité de leurs homologues masculins. Comme le démontre éloquemment l'histoire de Blanche Pronovost, l'infirmière immortalisée dans le deuxième volume du populaire roman *Les filles de Caleb* d'Arlette Cousture et dans une adaptation télévisée subséquente, bon nombre de

12. En montrant que la population avait besoin de services de santé et de bien-être social améliorés, et en suscitant un renforcement des attentes à l'égard de ces services, elles ont effectivement incité les gouvernements à intervenir davantage dans ces secteurs autrefois considérés comme la chasse-gardée de la famille et de l'Église. Cette idée est présentement développée dans la documentation de concert avec un certain nombre de programmes et d'établissements de santé et de service social.

13. Johanne Daigle et Nicole Rousseau, « Des traces sur la neige... La contribution des infirmières au développement des régions isolées du Québec, 1936-1972 », *Recherches féministes*, 6,1 (1993) : 93-103 ; Johanne Daigle et Nicole Rousseau « Le service médical aux colons : gestation et implantation d'un service infirmier au Québec (1932-1943) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52,1 (été 1998) : 47-72.

ces battantes ont adopté un style de vie remettant en question les normes de l'époque quant au rôle réservé aux femmes. Comme Blanche, l'infirmière Gertrude Duchemin qui travaillait à La Corne, était déterminée à conserver son autonomie. Lorsque le prêtre local lui a interdit de porter le pantalon durant ses déplacements longs et ardu d'un bout à l'autre de son vaste territoire, elle a interjeté appel auprès de l'évêque et a obtenu gain de cause. La lettre qu'elle a reçue est encore affichée au dispensaire où elle a vécu de 1940 à 1990. La Corne, qui était déjà un lieu historique bénéficiant d'une excellente interprétation, a été soumis en vue d'obtenir une désignation nationale.

Il s'agit là de quelques exemples des façons dont les historiens publics et les historiens universitaires peuvent aider à intégrer les voix des femmes, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels, longtemps oubliés, dans l'histoire nationale. À l'appui de ces nominations de personnes, de lieux ou d'événements, les historiens de Parcs Canada rédigent des rapports de recherche qui s'appuient sur l'historiographie la plus récente et offrent souvent une synthèse nationale de la production historique. Par ailleurs, les historiens de Parcs Canada font eux-mêmes beaucoup de recherches, notamment en ce qui concerne le détail des édifices, de l'ameublement et du lieu physique ou encore afin de situer ces ressources locales dans un cadre national. Ils demandent parfois aux historiens universitaires d'examiner ces rapports, les deux groupes collaborant pour maintenir la qualité des études entreprises. L'image de deux groupes d'historiens évoluant chacun dans sa bulle, chacun préoccupé par ses propres lubies est régulièrement mise à mal... Et c'est tant mieux pour l'histoire.